



Rapport d'Activité 2023

Assemblée Générale Ordinaire L'École de la deuxième chance, une école différente !

Bagneux – 07 mars 2024

Table des matières

Rapport Moral

I.	Présentation de l'E2C 92.....	4
I.1	Contexte général	4
I.2	L'association	4
I.3	Les objectifs visés	5
I.3.1	Du point de vue pédagogique	5
I.3.2	Du point de vue des partenariats	7
I.3.3	Du point de vue du rayonnement de l'École.....	8
I.4	Le fonctionnement de l'E2C 92 : les moyens	8
I.4.1	Les moyens humains	8
I.4.2	Les moyens techniques	9
I.4.3	Les moyens financiers : le budget	9
II.	Le bilan 2023.....	9
II.1	Synthèse et analyse des résultats	9
II.2	Le profil des jeunes accueillis	17
✓	Sur Bagneux.....	18
✓	Sur Clichy	18
II.3	Les partenariats.....	19
II.3.1	Le partenariat avec les entreprises et les centres de formation.....	19
II.3.2	Le Conseil d'orientation.....	20
II.4	Les actions innovantes en 2023	21
II.4.1	Ateliers.....	18
II.4.2	Projets pédagogiques.....	19
II.4.3	Bourses de la Légion d'Honneur.....	19
III.	Les objectifs 2024.....	22
IV.	Bilan au 31 décembre 2023.....	22
IV.1	Le contexte	22
IV.2	Le compte de résultat.....	23
IV.2.1	Les produits	23
IV.2.2	Les charges	26

IV.2.3 Le résultat.....	27
V. La structure du bilan.....	28
VI. Perspectives.....	29
VI.1 Le budget 2024.....	29
VII. Conclusion	31

Rapport Moral

I. Présentation de l'E2C 92

I.1 Contexte général

L'École de la deuxième chance des Hauts-de-Seine a été créée fin 2010, a ouvert un premier site à Clichy en mars 2011 et un second en novembre 2012 à Bagneux. C'est avec le soutien de l'État, de l'Agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances, du Conseil régional d'Île-de-France, du Conseil général des Hauts-de-Seine, des Villes d'Asnières, Bois-Colombes, Clichy, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne Colombes, Levallois Perret, Neuilly sur Seine, Puteaux, Villeneuve-la-Garenne, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Hauts-de-Seine, et des entreprises : Axa France, Bouygues Immobilier, La Poste, L'Oréal, Thuasne que ce projet a vu le jour. L'engagement de la Communauté d'agglomération Sud de Seine et des Villes de Antony, Bourg-la-Reine, Chatenay-Malabry, Châtillon, Le Plessis Robinson, Montrouge et Sceaux a permis l'essai du dispositif dans le sud répondeant ainsi à la vocation départementale de l'école.

Aujourd'hui, l'E2C 92 peut accueillir environ 270 jeunes par an sur ses deux sites et se fixe un taux de sorties positives (vers l'emploi ou la formation professionnelle qualifiante) d'au moins 60% (66% fixés par les financeurs pour 2023).

L'enjeu de l'école est fort puisqu'il s'agit de réduire les écarts dans un département économiquement développé et de permettre à de jeunes décrocheurs scolaires, d'accéder à la qualification et aux emplois proposés dans leur département afin de s'insérer dans la vie professionnelle et sociale de manière durable.

I.2 L'association

L'E2C 92 est une association loi 1901.

Son Assemblée générale est constituée de 5 collèges :

- Conseil régional
- Conseil départemental
- Villes
- Entreprises et personnalités qualifiées
- CCI

Les administrateurs sont au nombre de 22 : 1 pour le Conseil régional, 5 pour le Conseil départemental, 5 pour les Villes, 6 pour les entreprises et personnalités qualifiées, 5 pour la CCI.

Le bureau est constitué de 4 personnes : le Président, statutairement issu du collège des entreprises, un vice-président, un trésorier et un secrétaire qui sont respectivement :

- Jean-Claude SENEQUE, Président de l'association et Personnalité qualifiée
- Patrice PUYPEROUX, Vice-président, Personnalité qualifiée
- Delia TOUMI, Trésorière, Adjointe au Maire de Gennevilliers
- Yves REVILLON, Vice-Président du Conseil départemental et Maire de Bois-Colombes

Le directeur, Denis Vignollet, a intégré le réseau des Écoles de la deuxième Chance en 2003.

A ce jour, 19 villes du département sont adhérentes de l'association.

I.3 Les objectifs visés

Les Écoles de la Deuxième Chance accueillent des jeunes de 16 à 25 ans, avec ou sans diplôme désormais, conscients qu'ils n'ont pas acquis un niveau suffisant pour accéder à l'emploi de manière stable. En entrant à l'E2C ils deviennent stagiaires de la formation professionnelle, et perçoivent, à ce titre, une rémunération du Conseil régional. Le parcours peut durer jusqu'à 10 mois et demi (1 400 heures). Les entrées se font tous les mois, les sorties sont permanentes et la durée des parcours s'établit en moyenne à moins de 7 mois.

Le nouveau décret de septembre 2020 qui nous oblige désormais à accueillir les 16-18 ans pose de vrais questionnements quant à la mission de l'école. Si nous sommes convaincus que nous pouvons aider des profils en adéquation avec nos critères d'accueil, le respect de l'alternance est difficile car les entreprises restent frileuses à accueillir les mineurs en stage. Par ailleurs l'exigence du parcours est parfois compliquée pour des mineurs qui ne connaissent ni l'entreprise, ni ses codes.

En décembre, 30% de notre public était mineur. Outre les tracasseries administratives, la majorité de ces jeunes ne parvient pas à respecter l'alternance ni le cadre de l'école et l'assouplissement inéluctable des règles de fonctionnement (parcours allongé, placement, etc.) pose problème vis-à-vis des autres jeunes majeurs. Par ailleurs, les mineurs ont un taux de sorties positives inférieur à 17%, résultat qui impacte nos statistiques globales. Depuis 2022, les écoles peuvent accueillir des jeunes détenteurs du bac et désireux de s'insérer professionnellement. Il représente environ 15% de notre public (6% l'an dernier) ce qui témoigne de la pertinence de notre dispositif pour ce public.

Les stagiaires doivent être prêts à suivre un parcours exigeant (présence 35h/semaine en centre ou en entreprise), avec la volonté d'aller vers une insertion professionnelle et de faire les efforts nécessaires tant dans les apprentissages formels (français, maths, bureautique) que dans la recherche d'un métier et l'acquisition de compétences et comportements professionnels. Enfin, ils doivent maîtriser suffisamment la langue française pour pouvoir suivre un apprentissage individualisé qui nécessite la capacité à lire et à comprendre des documents écrits.

Toutefois, depuis le déploiement de la « Garantie jeunes » remplacé aujourd'hui par le CEJ (Contrat engagement jeune) et la multiplication de dispositifs concurrentiels, nous sommes contraints d'accueillir un public de plus en plus éloigné de l'emploi, avec parfois un niveau linguistique très faible.

Ces différents critères sont encore appréciés lors de l'entretien d'accueil et pendant une période d'essai de 6 semaines même si en réalité, nous sommes contraints d'accepter la quasi-totalité des candidats au regard des prescriptions qui restent faibles. Rappelons que l'objectif était, en théorie, de ne pas les conduire vers un nouvel échec et de ne pas non plus leur faire perdre leur temps.

Les candidats sont aujourd'hui orientés vers l'E2C par les missions locales, les CIO, Pôle emploi et diverses sources d'orientation mais le nombre de prescriptions est en diminution depuis 2016 rattrapé par les candidatures personnelles.

I.3.1 Du point de vue pédagogique

L'École de la deuxième chance des Hauts-de-Seine répond au cahier des charges de labellisation du réseau national des écoles de la deuxième chance.¹ D'ailleurs son label a été renouvelé en 2022 pour être revu désormais tous les 18 mois. Le prochain audit aura lieu fin mai 2024.

¹ En juin 2004, les 6 E2C existantes ont défini la Charte des Principes Fondamentaux et créé le Réseau E2C France.

Depuis 2007, le dispositif est reconnu par la loi (article 214-14 du Code de l'Éducation). Les Écoles de la Deuxième Chance répondent à un Cahier des Charges de Labellisation qui a reçu l'avis conforme des Ministères du Travail et de l'Emploi et de l'Éducation Nationale.

L'originalité de l'E2C est de s'adresser à la globalité de la personne et d'intégrer dans un même parcours :

- la dimension professionnelle (choix d'un projet professionnel et d'un métier adapté, acquisition de compétences socio professionnelles),
- la dimension éducative (remise à niveau dans les fondamentaux, acquisition des codes et comportements de la vie sociale),
- la dimension sociale (lever des freins économiques, médicaux, sociaux à l'insertion),
- la dimension personnelle (articulation du projet professionnel et du projet de vie).

Cette approche se décline par :

L'individualisation des apprentissages

L'hétérogénéité des publics en termes de niveau de connaissances amène les équipes à mettre en place une pédagogie individualisée pour permettre à chacun de valider le plus d'acquis possible en adéquation avec ses besoins.

Les savoirs de base et d'autres disciplines transversales mises en œuvre dans le cadre de l'APC (Approche par compétences) permettent au jeune d'être acteur de son parcours et de viser les compétences nécessaires à l'élaboration de son projet personnel et professionnel.

Les mises en situation balayent ainsi l'ensemble des domaines de compétences visant à une insertion professionnelle et citoyenne pérenne.

Le cadre collectif (respect des règles à l'école et en entreprise, travail coopératif, montage de projets collectifs...) est utilisé comme espace de socialisation et d'apprentissage du travail en équipe.

L'interaction entre l'individuel et le collectif est permanent et structuré en fonction des objectifs d'apprentissage visés pour chacun.

A partir des référentiels établis au niveau national, les acquis en entreprise et dans les savoirs formels sont évalués tout au long du parcours et apparaissent dans une attestation des compétences acquises utilisée par les stagiaires dans leur recherche d'emploi et de qualification.

Enfin, la capitalisation de ces acquis et les expériences personnelles alimentent le carnet et le portefeuille de compétences.

L'accompagnement individuel de chaque stagiaire sur l'ensemble de son parcours

L'accompagnement et le suivi individuel du stagiaire est un axe majeur de l'articulation pédagogique du dispositif qui s'intéresse aux dimensions sociale, cognitive et personnelle de l'insertion professionnelle.

Ce travail est effectué par le formateur qui a une fonction de référent (voir ci-dessous : **l'équipe pédagogique**).

Une alternance qualitative avec les entreprises

Le décrochage scolaire est souvent la conséquence d'une orientation par défaut. Le parcours à l'école vise à responsabiliser le jeune, l'impliquer de façon dynamique dans la construction de son projet personnel et professionnel.

Pour cela, nous avons besoin d'un réseau d'entreprises partenaires engagé dans la structure et le dispositif pédagogique, capable d'offrir des expériences authentiques et concrètes. Le jeune peut ainsi choisir un métier en adéquation avec ses attentes mais surtout en phase avec ses propres possibilités et la situation du marché du travail.

Le développement de ce réseau est fondamental car s'il diversifie l'offre professionnelle, il participe également du soutien financier de l'école.

I.3.2 Du point de vue des partenariats

L'atteinte des objectifs de l'école est le fruit de synergies et pour cela l'E2C 92 s'appuie sur de nombreux partenaires, acteurs de l'orientation, de l'insertion, de la formation et de la qualification.

Ce travail et ces échanges permettent aux stagiaires de construire leurs parcours avec cohérence.

Avec les entreprises

L'E2C entretient et développe un réseau d'entreprises partenaires afin de permettre aux stagiaires :

- de découvrir les secteurs professionnels et les métiers,
- de choisir un métier,
- de confirmer ce choix et de le valider avec l'entreprise,
- de mener à bien une recherche d'emploi et une embauche.

Ces entreprises peuvent contribuer au financement de l'école au travers de la Taxe d'apprentissage (cf. rapport financier).

Avec les prescripteurs Missions locales et Pôle Emploi

Si les prescriptions « Missions locales » sont en recul depuis 2016, la mise en place du CEJ (contrat engagement jeune) en 2022 a accentué considérablement ce déclin. Néanmoins l'E2C intervient régulièrement auprès de ces structures pour présenter le dispositif et échanger sur les spécificités du CEJ et de l'accompagnement qui peut être fait dans ce cadre.

Le conseiller de Mission locale qui a orienté un stagiaire est en lien avec le formateur référent de l'école ; ces échanges favorisent la sécurisation du parcours.

Les rencontres avec Pôle emploi permettent également de proposer un accompagnement à de jeunes chômeurs en vue d'une insertion sociale et professionnelle. Ce rapprochement est plus visible désormais (CEJ) mais les activités proposées par Pôle emploi sont les mêmes que les nôtres et ne nécessitent pas le même investissement ; il n'est donc pas facile d'inciter le jeune à s'engager sur un parcours à l'E2C. En revanche, les liens avec Pôle Emploi induits par les formations « sécurité événementielle » pour les JO, a permis à nos structures de développer de nouvelles synergies de travail.

Avec les organismes de formation

Les organismes de formation sont des partenaires importants puisque qu'ils accueilleront des stagiaires sur des formations qualifiantes. Ces partenariats ont pour but de faire découvrir des métiers, de faire prendre conscience de l'importance de la qualification professionnelle et d'en faciliter l'accès.

De nouveaux organismes ont été approchés pour identifier de potentiels candidats.

Avec les dispositifs sociaux

Les difficultés sociales (logement, garde d'enfants, santé, problématiques psychologiques et comportementales...) priment aujourd'hui sur l'élaboration du projet professionnel et peuvent mettre en péril le parcours de certains jeunes. L'école se tourne alors vers des partenaires compétents : Mission locale, services sociaux, CAF, associations d'aide au logement, services de santé...Ce travail conjoint permet parfois à des stagiaires de lever les freins à leur insertion.

Par ailleurs, les rencontres avec l'ensemble des acteurs de l'insertion lors des réunions PRIJ apportent parfois des solutions pour des jeunes très éloignés de l'emploi.

I.3.3 Du point de vue du rayonnement de l'École

Les Écoles de la deuxième chance franciliennes ont une coordination à cinq écoles dans laquelle l'E2C 92 apporte sa contribution, son expérience et ses compétences en matière de formation et d'insertion.

Cette coordination permet le travail en commun des présidents, des directeurs, des responsables administratif et financier et des équipes pédagogiques.

Enfin l'école participe aux actions du Réseau national, sur le plan pédagogique mais aussi sur la mise en place d'actions concrètes : partenariats avec les entreprises, rencontres de stagiaires, organisation d'échanges pour les stagiaires de l'École, etc.

I.4 Le fonctionnement de l'E2C 92 : les moyens

I.4.1 Les moyens humains

L'équipe pédagogique

Les équipes sont permanentes et doivent être impliquées dans le projet de l'école.

Chaque site comprend :

- un responsable qui manage l'équipe de formateurs, assure l'organisation pédagogique et est garant des objectifs en termes de résultats.
- une équipe de cinq et six formateurs/trices référent(e)s. Chacun d'entre eux suit une douzaine de stagiaires environ.
- une secrétaire pédagogique en charge des données administratives concernant les stagiaires.

Les formateurs assurent l'ensemble des ateliers et accompagnent les jeunes sur les activités sportives, culturelles et citoyennes. Ils sont amenés à concevoir des supports/séquences et à évaluer les acquis. Ils participent à l'ensemble des activités du site pédagogique : suivi du parcours pédagogique des référés, recrutement des stagiaires, visites en entreprise, participation aux forums de l'emploi et aux portes ouvertes, accompagnement des stagiaires dans les activités hors école.

Pour les jeunes en situation de handicap, deux référents handicap ont été nommés au sein de la structure.

Le travail d'accompagnement du référent nécessite une posture professionnelle solide.

Une personne chargée de la relation avec les entreprises travaille de façon transverse pour développer un réseau qualitatif d'entreprises qui puisse répondre aux besoins des stagiaires.

L'école fait appel à des intervenants extérieurs sur des projets connexes à l'insertion professionnelle.

Nous avons également décidé de poursuivre la mission du prestataire extérieur en charge de la communication de l'école. Ce travail est fondamental aujourd'hui pour notre lisibilité, pour tenter de palier l'inadéquation des prescriptions qui remettent simplement le jeune en échec et de capter de potentiels publics.

Enfin, des sorties à visée pédagogique ont lieu régulièrement à l'initiative des formateurs et/ou des stagiaires.

L'équipe administrative

Elle comprend un directeur et un responsable administratif et financier.

Le rôle du directeur, en lien avec le Président et les administrateurs, est d'assurer le bon fonctionnement de l'Association, de mettre en œuvre les objectifs stratégiques définis par le Conseil d'administration, de gérer les ressources humaines et financières, de développer l'ensemble des partenariats, d'assurer la représentation de l'école auprès de ses différents interlocuteurs des réseaux départemental, régional, national et européen.

I.4.2 Les moyens techniques

Les locaux

Les villes de Clichy et de Bagneux ont effectué des travaux d'aménagement importants sur chacun des sites. La surface totale aménagée de chaque site est d'environ 600 m².

Les locaux de Clichy ont été rénovés en août 2023.

Les locaux de Bagneux ont changé de bailleur en fin d'année mais nous ne disposons actuellement que de très peu d'éléments concernant les nouvelles modalités. Aussi nous sommes, suite à notre sollicitation, en attente de précisions de la part de la Mairie et du nouveau bailleur.

La remontée des données administratives

Au niveau administratif, l'E2C 92 intègre l'ensemble des informations administratives dans Cyclise. Outre les données concernant les stagiaires, il assure la traçabilité des étapes du parcours et des acquis validés. Ces données sont ensuite relayées par un système de collecte national.

I.4.3 Les moyens financiers : le budget

En 2023, la structuration budgétaire était la suivante :

- | | |
|-------------------------|--------|
| • Conseil régional | 36,1 % |
| • État (DRIEETS + ANCT) | 32,9 % |
| • Conseil départemental | 10,0 % |
| • Villes | 8,6 % |
| • Entreprises (TA) | 12,4 % |

II. Le bilan 2023

II.1 Synthèse et analyse des résultats

L'E2C 92 a pour triple objectif d'accueillir 270 stagiaires par an dont 20% issus des QPV avec un taux de réussite de 66% et 73% avec post suivi.

En 2023, l'école a accueilli 231 jeunes ; 19 % d'entre eux relèvent de QPV et 69 % ont trouvé une sortie positive à l'issue de leur parcours. Si l'on intègre les post-suivis, 73% des jeunes ont eu une sortie positive.

L'atteinte des objectifs en termes de jeunes issus des QPV est toujours difficile depuis la réforme dans le sud du département. Nous sommes une nouvelle fois très proches de l'objectif cette année.

Les prescriptions restent encore faibles et peu adaptées à l'insertion professionnelle.

Les premières rentrées de 2024 montrent le peu d'investissement personnel des jeunes dont seule une partie du groupe validé intègre le parcours.

Le public adressé est de plus en plus jeune (30% de mineurs) très éloigné de l'emploi avec de lourdes problématiques maintes fois évoquées.

Les équipes pédagogiques tentent d'accompagner au mieux les stagiaires dont l'autonomie est très faible. L'alternance est difficile pour de nombreux stagiaires et la pédagogie en mode projet nécessite l'adhésion du jeune qui n'est pas toujours motivé pour s'investir.

La socialisation, jadis travaillée en amont, n'est plus et nous amène donc à conjuguer raccrochage social / insertion professionnelle.

C'est aujourd'hui la difficulté majeure de notre mission même si les résultats qualitatifs restent très honorables.

Ces résultats sont paradoxaux vis-à-vis des typologies des stagiaires accueillis : ils sont obtenus grâce à un accompagnement personnel renforcé, qui vient combler le manque d'autonomie des stagiaires mais qui est possible dans un contexte où le nombre de stagiaires est faible.

Enfin, notre taux de sorties en alternance est conforme à l'objectif fixé par les financeurs : 26 %.

Au 1er janvier 2024, 77 jeunes sont en parcours de formation sur les deux sites.

Synthèse des résultats au 31 décembre 2023

	Clichy				Bagneux				E2C 92			
	F	H	Total	Dont QPV	F	H	Total	Dont QPV	F	H	Total	Dont QPV
Stagiaires présents en début d'exercice	15	26	41	13	21	14	35	1	36	40	76	14
Stagiaires entrés dans l'année	31	56	87	24	25	43	68	6	56	99	155	30
Total des stagiaires accueillis	46	82	128	37	46	57	103	7	92	139	231	44
Dont stagiaires mineurs	9	29	38	13	13	18	31	0	22	47	69	13
Départs avant engagement	9	16	25	6	4	13	17	0	13	29	42	6
Sorties forces majeures (Santé, incarcération, déménagement, maternité...)	6	5	11	2	5	0	5	0	11	5	16	2
Total des sorties hors statistiques	15	21	36	8	9	13	22	0	24	34	58	8
Dont stagiaires mineurs	5	7	12	3	3	2	5	0	8	9	17	3
Nombre de parcours	31	61	92	29	37	44	81	7	68	105	173	36

Répartition des sorties au 31 décembre 2023

	Clichy				Bagneux				E2C 92			
	F	H	Total	Dont QPV	F	H	Total	Dont QPV	F	H	Total	Dont QPV
Nombre de parcours	31	61	92	29	37	44	81	7	68	105	173	36
Stagiaires dans le parcours	16	27	43	11	14	20	34	4	30	47	77	15
Total des sorties	15	34	49	18	23	24	47	3	38	58	96	21
Sorties sans solution connue (Abandon, exclusion et sans solution immédiate et réorientation)	4	9	13	3	7	7	14	1	11	16	27	4
Dont stagiaires mineurs	0	5	5	0	3	5	8	1	3	10	13	1
Sorties dynamiques	0	2	2	1	1	0	1	0	1	2	3	1
Sorties Positives	11	23	34	11	15	17	32	2	26	40	66	13
Dont stagiaires mineurs	2	2	4	2	3	4	7	0	5	6	11	2
Dont sorties alternance	4	9	13	6	6	6	12	1	10	15	25	7
Dont sorties emploi	6	2	8	1	2	5	7	1	8	7	15	2
Dont sorties formation	5	8	13	1	7	6	13	0	12	14	26	1
Taux d'alternance: 26%	Sorties dynamiques: 3%				Sorties positives: 69%				Sorties positives avec post-suivi: 73%			

Parmi les 231 stagiaires en parcours en 2023, 96 sont sortis et 66 d'entre eux ont trouvé une solution positive à l'issue de leur parcours.

La répartition des sorties en 2023 :

En 2023, **66** stagiaires ont trouvé une solution positive à la fin de leur parcours à l'école qui s'articule selon ce qui suit :

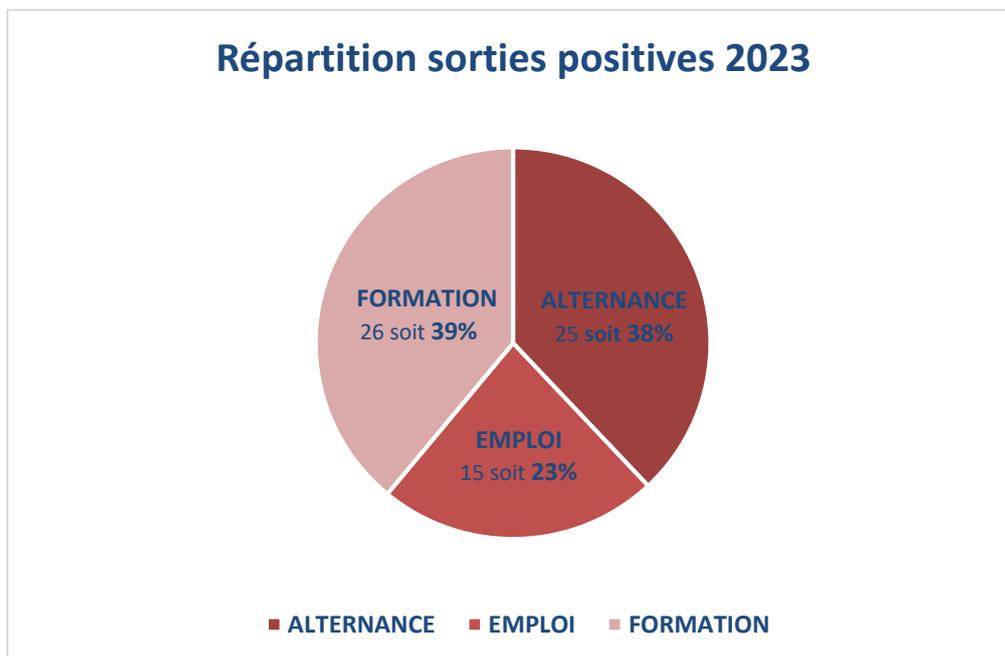
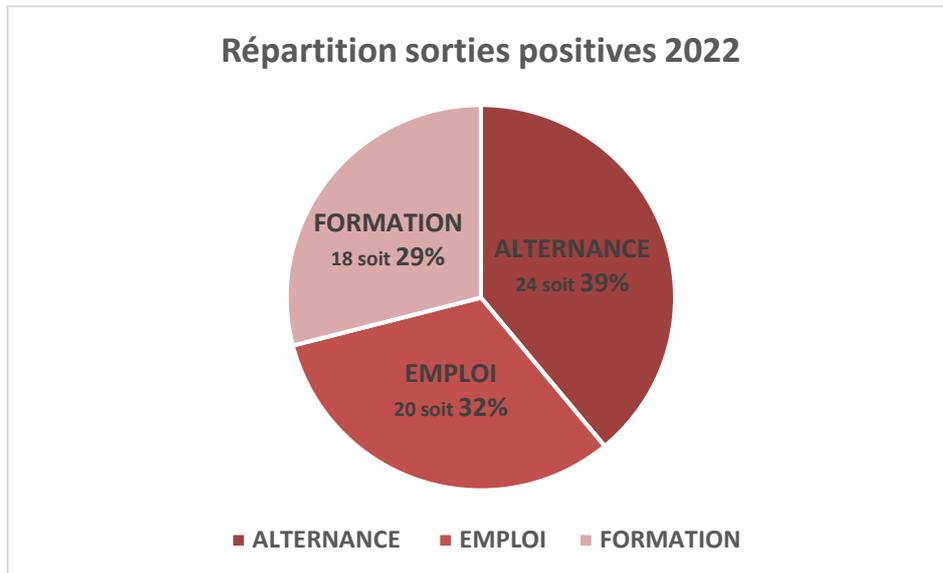
- Nombre de jeunes entrés en formation qualifiante ou diplômante :
26 (14 hommes et 12 femmes) soit **39 % du total des sorties positives.**

- Nombre de jeunes sortis avec un contrat de travail :
15 (11 hommes et 4 femmes) soit **23 % des sorties positives.** Net recul des embauches qui montre que les jeunes ne sont pas prêts à l'emploi.

- Nombre de jeunes sortis avec un contrat de travail en alternance :
25 (15 hommes et 10 femmes) soit **38 % des sorties**
Cette solution reste encourageante et notre priorité.

Les types de sorties et leur répartition par genre (2022/2023) :

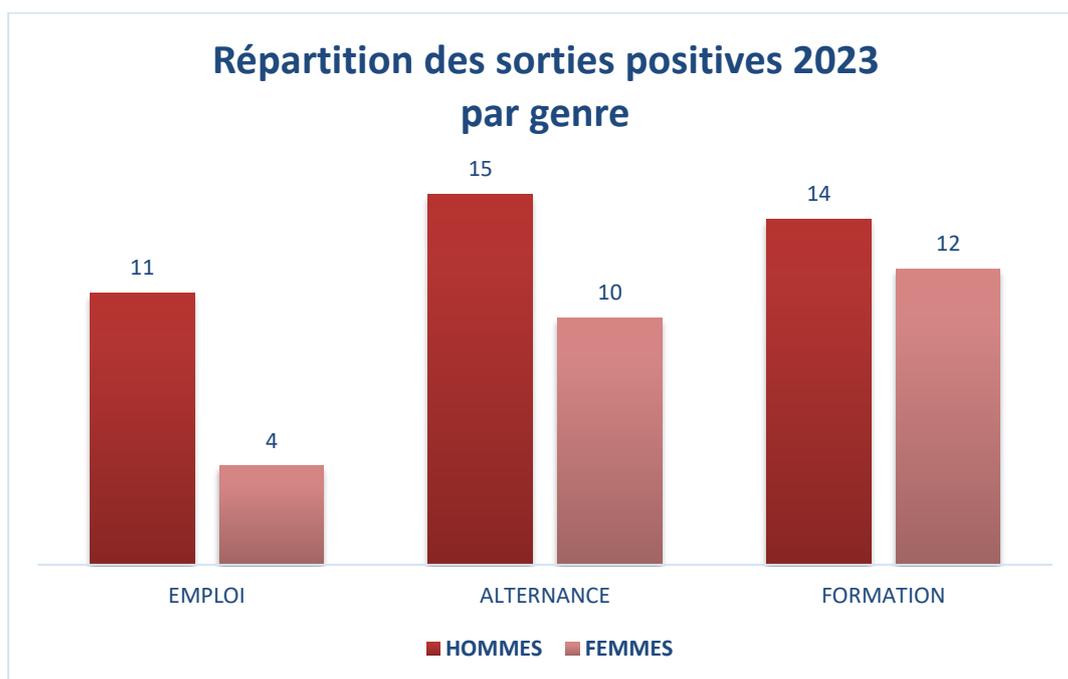
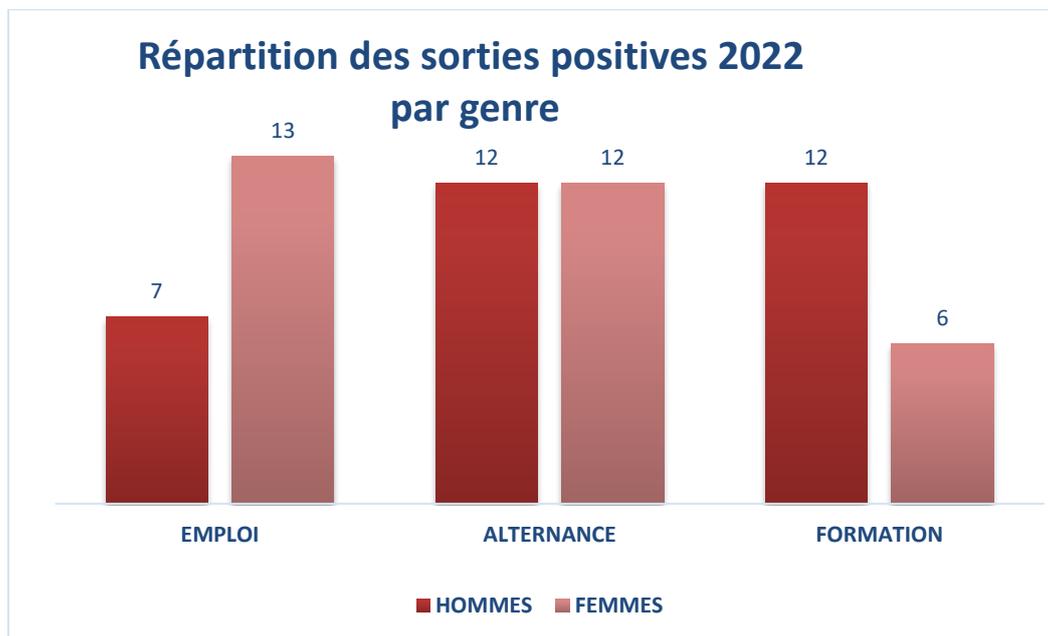
Comparatif des types de sorties 2022 et 2023 :



En 2023, les sorties en contrat d’alternance représentent toujours plus d’un tiers des solutions positives. La part prise par les solutions « contrats en alternance » semble se consolider. Elle reste stable par rapport à l’année précédente. Les incitations financières et la mobilisation des entreprises, la connaissance des CFA et les liens entretenus, concourent au maintien de ces suites de parcours qui représentent un vrai levier pour l’insertion durable.

Le taux d’insertion en formation progresse de presque 10 points par rapport à 2022. L’accès à l’emploi direct semble plus difficilement atteignable pour des jeunes qui cumulent souvent de plus grandes difficultés sociales et de maturité.

La répartition par genre (comparatif 2022/2023) :

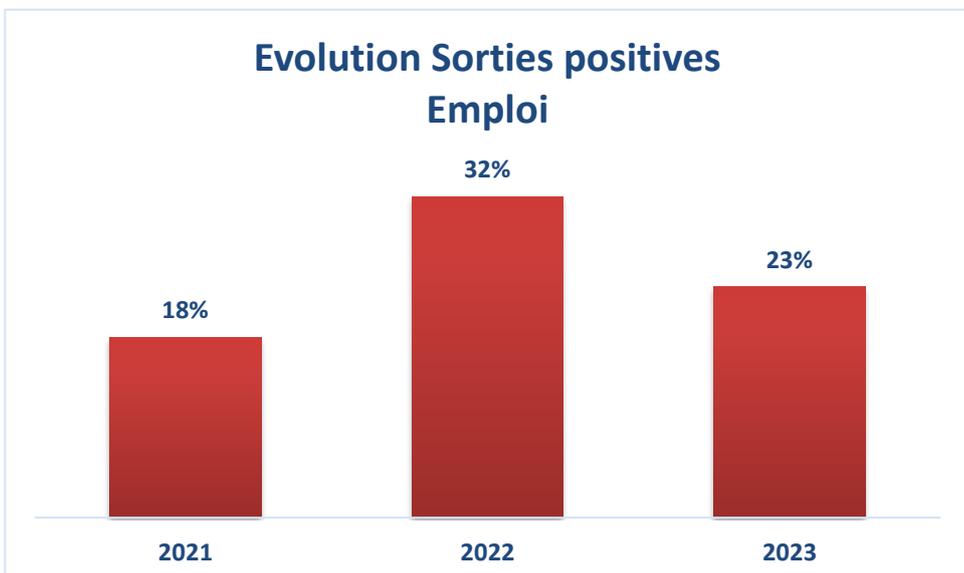
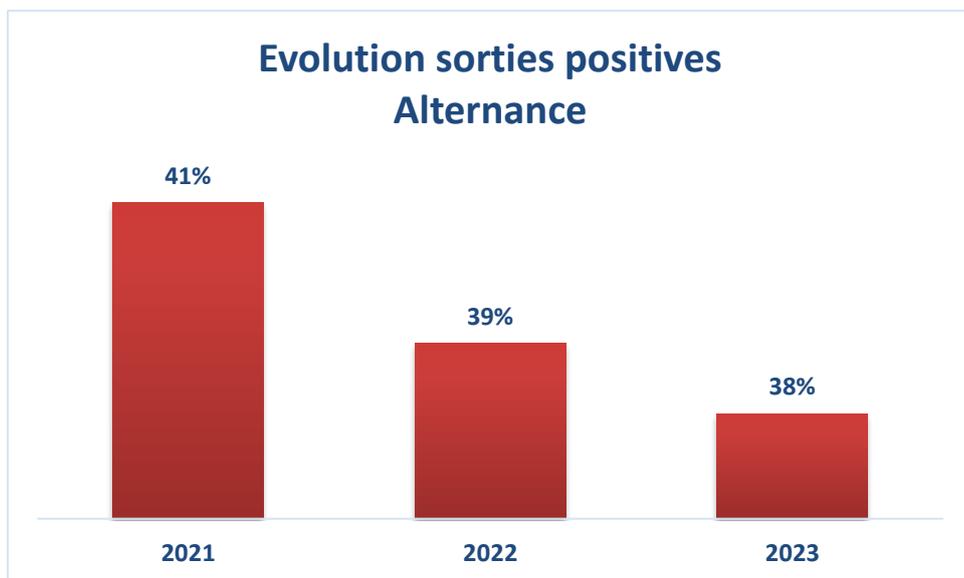
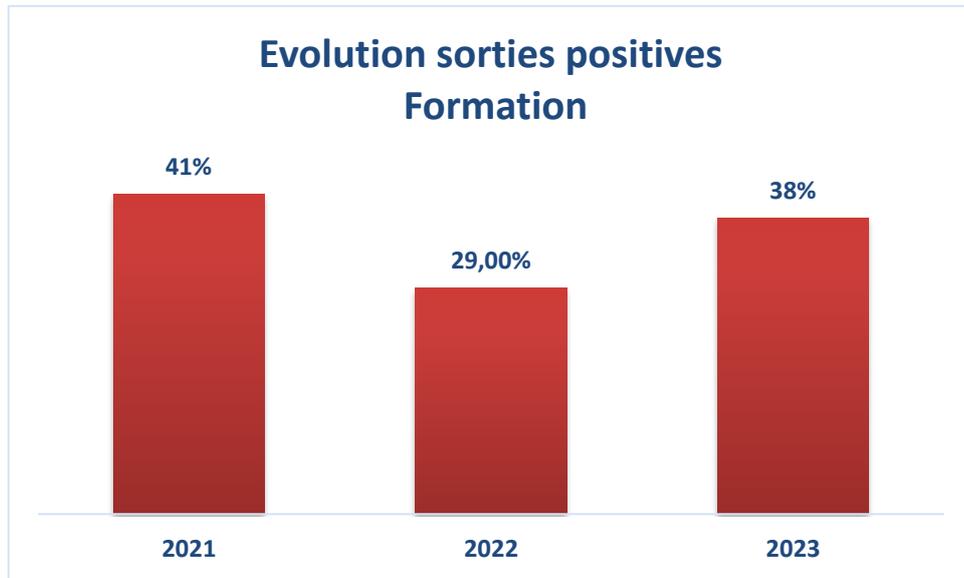


Contrairement aux résultats de l'année passée, en 2023, le nombre de sorties positives chez les hommes et les femmes en 2022 n'est pas équivalent : 61% des sorties positives sont trouvées par les hommes contre 39% par les femmes.

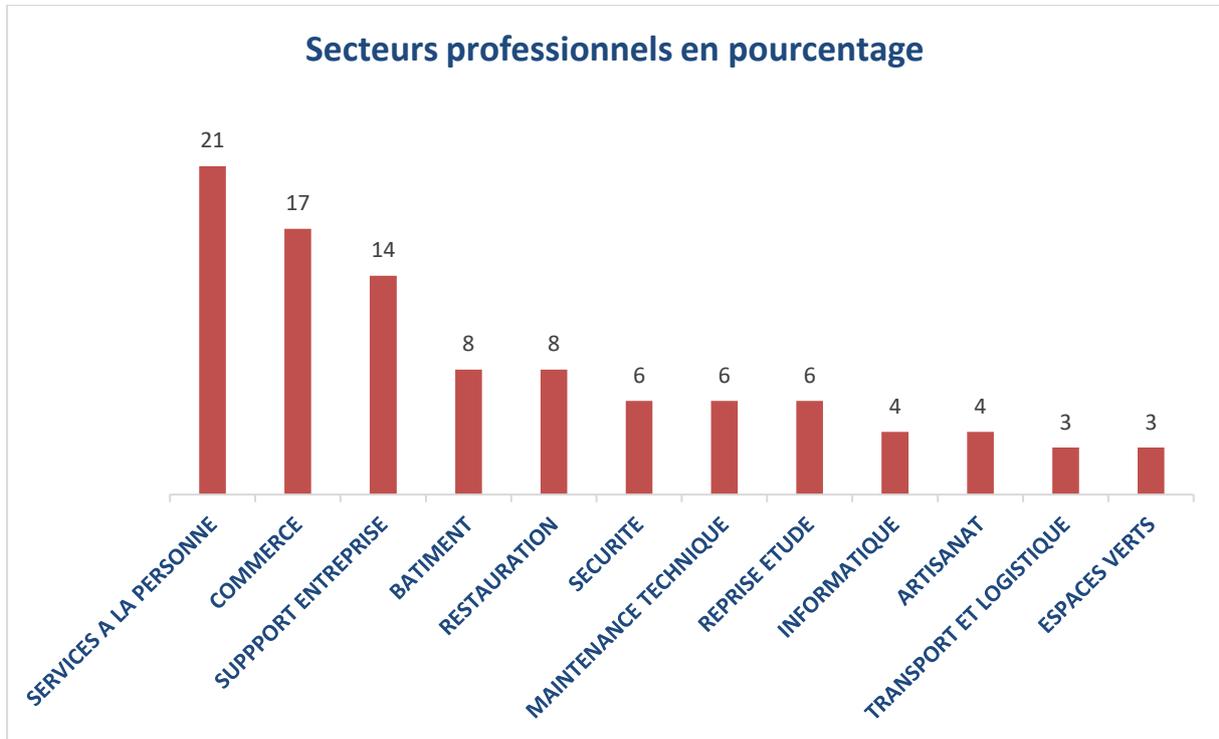
En réalité cet écart est directement lié à la répartition Hommes/femmes en parcours en 2023 ; puisque l'on retrouve cette même répartition : les hommes représentent 61% des parcours contre 39% en 2023. La proportion de solutions trouvées chez les stagiaires hommes et femmes est donc équivalente.

Le fait qui semble le plus saillant cette année est que les jeunes femmes s'insèrent en plus grand nombre sur la formation et moins sur les emplois directs qui concernent plus les stagiaires hommes.

Evolution des sorties positives :



La répartition des sorties 2022 par secteur professionnel :



En 2023, c'est au sein des métiers des services à la personne que les stagiaires ont trouvé le plus de sorties positives. Le secteur du commerce reste attractif mais est détrôné pour la première année. Les métiers support aux entreprises progressent également chaque année.

Nous notons cette année une grande diversité des filières professionnelles représentées.

La plupart font partie des secteurs en tension avec en 2023 quelques nouveaux projets autour des métiers de l'artisanat et de quelques profils, un peu plus nombreux qui s'orientent sur des reprises d'étude.

Récapitulatif du bilan d'activité sur les six dernières années :

Bilan d'activité	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Stagiaires présents en début de période	75	106	76	97	81	76
Stagiaires entrés	196	177	160	175	138	155
Stagiaires accueillis	271	283	236	272	219	231
dont QPV	52	45	43	54	41	69
Départs avant engagement	35	56	32	32	37	42
Départs pour force majeure	7	31	17	24	14	16
Sorties non maîtrisables	42	87	49	56	51	58
Nombre de parcours	229	196	187	216	168	173
Stagiaires présents en fin de période (31 déc.)	106	76	97	81	76	77
Total des stagiaires sortis	123	120	90	135	92	96
Total des stagiaires sortis	123	120	90	135	92	96
Abandons en cours de parcours	26	20	8	26	15	21
Exclusions	3	6	1	16	2	0
Fins de parcours en attente insertion	9	15	17	6	9	6
Sorties sans solution immédiate	38	41	26	48	26	27
Sorties dynamiques	14	15	6	4	4	3
Sorties positives	71 = 58%	64 = 54%	58 = 64,5%	83 = 61,5%	62 = 67,4%	66 = 68,75%
Répartition au regard du nombre de sorties positives						
Sorties vers l'emploi	40 = 56 %	43 = 67%	38 = 65,5%	49 = 59%	44 = 71%	40 = 61%
• avec un contrat de travail	25 = 35 %	25 = 39 %	12 = 21 %	15 = 18%	20 = 32%	15 = 23%
• avec un contrat aidé	0 = 0 %	0 = 0 %	0 = 0 %	0 = 0%	0=0%	0=0%
• avec un contrat en alternance	15 = 21 %	18 = 28 %	26 = 45 %	34 = 41%	24 = 39%	25 = 38%
Sorties vers la formation	31 = 44 %	21 = 33 %	20 = 34 %	34 = 41%	18 = 29%	26 = 39%

II.2 Le profil des jeunes accueillis

Le profil des jeunes accueillis par l'E2C 92 est globalement conforme à celui des années précédentes malgré un léger rajeunissement dû à l'accueil important des 16-18 ans.

L'âge moyen est de **19 ans** en 2023

La proportion hommes-femmes : **60 %** d'hommes et **40 %** de femmes.

Cette année, nous notons une nette augmentation du public masculin.

Les **niveaux** se répartissent comme suit :

- Niveau **infra 3** : **37%** (34% en 2022)
- Niveau **3 non validé** : **26%** (33% en 2022)
- Niveau **3 validé** : **9%** (10% en 2022)
- Niveau **4 non validé** : **13%** (17% en 2022)
- Niveau **4 validé** = **15%** (6% en 2022)

La répartition géographique est la suivante :

✓ Sur Bagneux

Répartition géographique par ville		
Site de Bagneux	2022	2023
ANTONY	9	9
BAGNEUX	25	22
BOULOGNE-BILLANCOURT	4	2
BOURG-LA-REINE	4	3
CHATENAY - MALABRY	3	7
CHATILLON	13	11
CLAMART	8	5
COLOMBES		
FONTENAY-AUX-ROSES	5	7
GARCHES	1	1
ISSY-LES-MOULINEAUX	5	3
LE PLESSIS ROBINSON	1	1
MALAKOFF	5	6
MEUDON	2	5
MEUDON LA FORET	4	3
MONTRouGE	5	5
NANTERRE		
PUTEAUX		
SCEAUX	3	1
SEVRES		1
VILLE D'AVRAY		
AUTRES DEPARTEMENTS	14	11
TOTAL GENERAL	111	103

✓ Sur Clichy

Répartition géographique par ville		
Site de Clichy	2022	2023
ASNIERES-SUR-SEINE	16	16
BOIS-COLOMBES	4	2
BOULOGNE-BILLANCOURT	2	1
CHAVILLE	1	
CLAMART		
CLICHY	10	23
COLOMBES	11	10
COURBEVOIE	2	6
FONTENAY AUX ROSES		
GARCHES		2
GENNEVILLIERS	14	11
ISSY LES MOULINEAUX		
LA GARENNE-COLOMBES		1
LEVALLOIS-PERRET	1	4
MALAKOFF		
MONTROUGE		
NANTERRE	13	11
NEUILLY-SUR-SEINE		
PUTEAUX	3	3
RUEIL-MALMAISON	4	3
SURESNES		3
VILLE D'AVRAY	1	1
VILLENEUVE-LA-GARENNE	16	14
AUTRES DEPARTEMENTS	10	18
TOTAL GENERAL	108	128

II.3 Les partenariats

II.3.1 Le partenariat avec les entreprises et les centres de formation

- Découvertes métiers et entreprises

Des actions de découvertes de l'entreprise et des centres de formation sont organisées tout au long de l'année.

Elles ont lieu soit au sein des sites de l'E2C 92, soit à l'extérieur. Elles prennent différentes formes : conférences métiers, visites entreprises ou centres de formation, rencontres-échanges avec les partenaires, pré-recrutement...

Actions entreprises en 2023 :

L'année 2023 est marquée par une consolidation et un développement des partenariats qualitatifs.

De nombreuses actions de rencontres entre les entreprises, centres de formation et les stagiaires ont ponctuées la vie des sites de Clichy et Bagneux : information sur l'entreprise, ses métiers, témoignages de collaborateurs sur leur parcours, information sur les filières métiers pour les CFA, process de recrutement...

Des ateliers animés par des professionnels du monde de l'entreprise pour améliorer les connaissances ou compétences ont été organisées pour chaque groupe de Clichy et Bagneux : Atelier mobilité (RATP), Atelier Gestion du budget (Crésus et professionnels du secteur bancaire), Atelier Droit du travail et codes de l'entreprise avec Le Club Ensemble de Rueil.

BGE Paris a continué de proposer aux stagiaires de Clichy et de Bagneux des ateliers autour de la création d'activité : « j'entreprends », parcours d'accompagnement sur une semaine sur la démarche entrepreneuriale ; atelier « Je gère » où sont abordées des notions de gestion d'entreprise : atelier « Je vends » où la démarche marketing est travaillées durant une journée.

Une attention particulière a également été portée cette année sur les opportunités qui pouvaient être proposées à la suite des « rencontres entreprises »

Ainsi les actions de présentation des entreprises, qu'elles aient lieu sur les sites de l'E2C 92 ou au sein de leurs locaux ont été l'occasion pour les stagiaires de nouvelles découvertes et connaissance du monde de l'entreprise, de ses codes et ses attentes, des secteurs professionnels et des métiers mais aussi de provoquer de nouvelles opportunités pour les jeunes : des immersions professionnelles qui se sont parfois transformées en solutions de recrutement.

Cela a par exemple été tout à fait prégnant en 2023 avec nos partenaires comme ALD Automotive : une visite entreprise, 4 stages et 2 contrats en alternance, avec CROMOLOGY : 2 sessions d'entraînement aux entretiens et 2 stages RH, avec SNCF Réseau : 2 présentations métiers, 6 stages et 3 contrats en alternance, IKEA avec visite entreprise, 6 stages et 1 CDI, Engie : une visite entreprise et 1 contrat en alternance, Compass, une visite et un contrat en alternance, Picard : 2 présentations sur site, 8 stages et 1 contrat en alternance, etc...

Aux côtés des entreprises pourvoyeuses de métiers en tension, de nouveaux rapprochements avec des entreprises de l'artisanat et/ou du luxe ont été réalisés. Nous avons ainsi pu faire découvrir aux stagiaires des « métiers de niche » comme le métier de polisseur avec Cartier, de maroquinier avec Vuitton, de la pâtisserie de luxe avec La Maison Ladurée.

Les liens déjà étroits que nous entretenons avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ont été consolidés – la Convention de partenariat est en cours de signature, avec la CCI également, notamment dans le cadre de la Semaine de L'industrie à laquelle nous avons participé à l'automne dernier.

II.3.2 Le Conseil d'orientation

Cette instance statutaire permet aux partenaires et aux institutionnels d'échanger autour de thématiques et d'identifier des pistes de travail afin d'améliorer la qualité du dispositif en lien direct avec le concept de l'école.

Cette année encore, cette instance qui réunit habituellement les partenaires en fin d'année n'a pas pu être programmée mais elle le sera en 2024.

II.4 Les actions innovantes en 2023

II.4.1 Les ateliers

Chaque année, les équipes pédagogiques s'efforcent d'apporter par la mise en place de nouvelles actions une complémentarité et une synergie avec le socle pédagogique existant. L'APC articulée autour de mises en situation permet de développer et mettre en lumière des capacités et des compétences bénéfiques à l'insertion sociale et professionnelle des stagiaires. L'objectif reste de lever des freins, de redonner confiance, d'apprendre l'autonomie et d'accepter le regard des autres. Nous présentons ici quelques activités complémentaires déjà dispensées depuis 2017 mais qui bien entendu ont évolué au regard de la mise en place de l'APC.

- Equitation (ACEG, Gennevilliers) : initiation à la pratique équestre et découverte des métiers (moniteur, palefrenier, soigneur...) – 2 séances/mois
- RATP : ateliers mobilité, faciliter l'accès et l'usage des transports en commun - en période d'essai
- Anglais : initiation et soutien individualisé en fonction des profils - 3 séances/mois
- Education Financière (FBF) : gestion d'un budget au quotidien. Reconduction de l'action avec un nouveau partenariat sur les deux sites en 2017- 1 séance par groupe entrant
- Bilan santé (IPC/CPAM) : examen de santé à caractère préventif (examens biologiques, paramédicaux, dentaires et consultation médicale)
- Intervention de bénévoles sur le champ professionnel : coaching individuel, codes de l'entreprise, « soft skills », élaboration de CV, etc.

II.4.2 Projets pédagogiques :

Les projets pédagogiques font partie intégrante de la pédagogie de l'école.

Le projet des « Ailes de l'avenir » aurait pu être un tremplin exceptionnel pour certains jeunes puisqu'il s'agissait de travailler, autour de la construction d'un ULM, les métiers techniques du secteur de l'aviation. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé suffisamment de candidats volontaires et le projet malgré tout le travail de présentation auprès de notre public a dû être abandonné.

Les équipes seront donc mobilisées pour élaborer de nouveaux projets sur lesquels les jeunes adhéreront de façon plus spontanée.

II.4.3 Bourses de la Légion d'honneur :

Notre partenariat avec la Légion d'honneur a maintenant 11 ans et les parrains/marraines ont, grâce à leur implication, fait évoluer leur accompagnement en phase avec l'évolution du public.

En 2023, trois jeunes méritants de l'école ont pu bénéficier de bourses attribuées par les membres de la Légion d'honneur. Les jeunes sélectionnés bénéficient du soutien d'un parrain/marraine investi(e) dans sa mission. Si les freins périphériques complexifient l'accompagnement, les jeunes parviennent à comprendre qu'ils ont l'opportunité de découvrir le fonctionnement d'une prestigieuse institution, d'être fortement valorisé et de bénéficier d'échanges riches et constructifs pour l'élaboration de leur projet professionnel et personnel.

III. Les objectifs 2024

Au regard des nombreux défis qui rendent l'activité de plus en plus complexe et difficile, l'objectif majeur de 2024 sera d'améliorer l'accueil des mineurs en constante évolution et de mieux l'inscrire dans le parcours.

Par ailleurs, il faudra consolider l'existant pour capter un public potentiel en phase avec l'offre d'accompagnement de l'école.

Enfin, l'E2C 92, labélisée en avril 2022, fera l'objet d'un audit en mai 2024.

Rapport Financier

IV. Bilan au 31 décembre 2023

IV.1 Le contexte

Au plan des financements :

En 2017, la maquette financière de l'E2C 92 a été « sécurisée » par la reprise des financements FSE sur les lignes de la Région.

Mais la réforme territoriale a semé le trouble sur les financements des villes adhérentes. Sur les 25 villes adhérentes à la création de l'Ecole, 19 le sont encore aujourd'hui.

Globalement, l'ensemble des financeurs a soutenu l'association à hauteur de ce que nous attendions en 2023. Ainsi on retrouve l'Etat (DRIETS et ANCT), la Région (CRIF), le Département (CD 92) ainsi que les villes figurant dans le tableau ci-dessous.

19 Villes

Antony	Courbevoie	Puteaux
Bagneux	Fontenay-aux-Roses	Rueil-Malmaison
Bois-Colombes	Gennevilliers	Sceaux
Bourg-la-Reine	Le Plessis-Robinson	Suresnes
Châtillon	Malakoff	Villeneuve-la-Garenne
Clichy	Montrouge	
Colombes	Nanterre	

Au plan structurel :

Après deux années de pertes en 2015 et 2016 affectants significativement les fonds propres de l'association, le plan de restructuration et d'économies de la direction mis en œuvre a permis de les reconstituer.

La perte annuelle de 27 677€ de contribution villes, qui s'est accrue cette année avec le désengagement de 2 autres communes (Asnières et La Garenne-Colombes) a été compensée par l'atteinte de notre seuil d'équilibre budgétaire de financements privés.

Les tableaux qui suivent comportent les éléments chiffrés issus des documents comptables certifiés par le commissaire aux comptes.

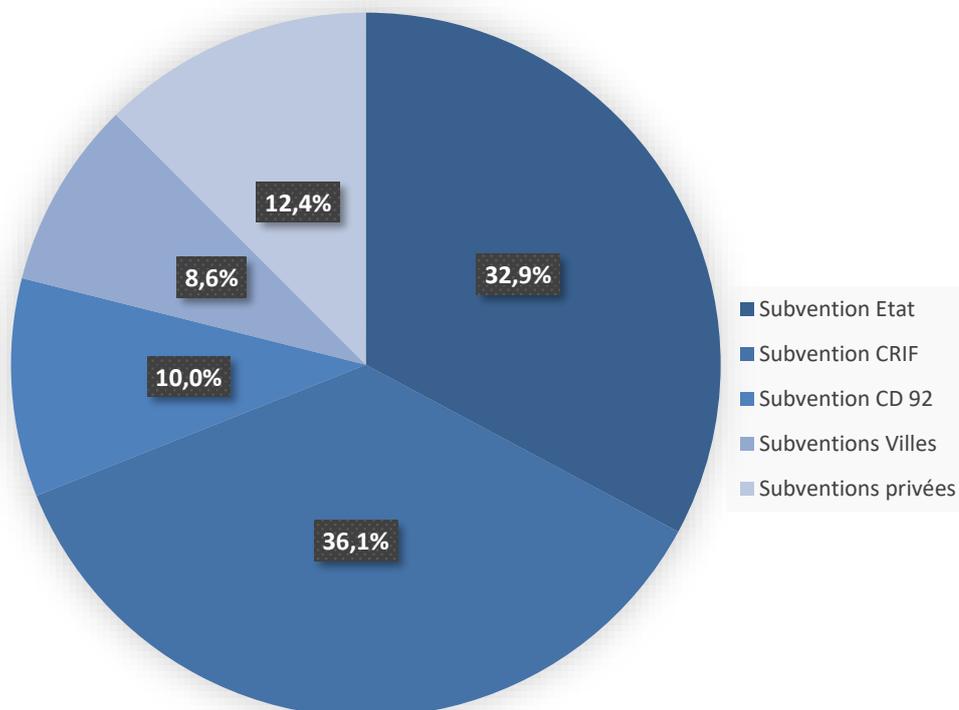
IV.2 Le compte de résultat

COMPARATIF COMPTES DE RESULTAT 2023-2022							
CHARGES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Ecart N-1	PRODUITS	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Ecart N-1
Achats consommés	54 324	30 992	-23 332	Subvention Etat	551 875	580 575	28 700
Autres charges externes	583 114	591 812	8 698	Subvention Région	609 000	637 200	28 200
Impôts et taxes	64 256	64 442	185	Subvention Département	169 378	177 000	7 622
Charges de personnel	991 206	1 049 577	58 372	Subventions Villes	155 747	152 127	-3 620
Amortissements	800		-800	Subventions privées	5 765	9 500	3 735
Provisions	16 734	6 102	-10 633	Taxe d'apprentissage	203 636	210 164	6 529
Charges financières			0	Autres produits	4	68 106	68 102
Autres charges	0	64 423	64 423	Produits exceptionnels	56 483	45 681	-10 802
Totaux	1 710 434	1 807 348	96 913	Totaux	1 751 888	1 880 353	128 465
				EXCEDENT		73 006	

IV.2.1 Les produits

Le compte de résultat enregistre un montant de 1 880 353 € de produits en 2023 qui se répartissent ainsi (hors bonus de l'Etat et de la Région 2022 inscrits en produits exceptionnels et annulation de créances devenues irrécouvrables inscrites en Autres produits pour 56 237€) :

REPARTITION DES PRODUITS (hors bonus)



Le tableau ci-dessous compare le réalisé au budget 2023

PRODUITS	2023			
	BUDGET	REALISE	% Réalisé	ECART
SUBVENTION DRIEETS	548 700	548 700	100%	
BONUS DRIEETS 2022 *		16 575		16 575
SUBVENTION ANCT	31 875	31 875	100%	-
SUBVENTION CRIF	637 200	637 200	100%	
CRIF-BONUS 2022 *		23 599		23 599
SUBVENTION CD 92	177 000	177 000	100%	
SUBVENTION Villes	155 742	152 127	98%	- 3 615
FONDATIONS-MECENAT	219 483	9 500	96%	181
TAXE D'APPRENTISSAGE		210 164		
AUTRES PRODUITS		68 106		68 106
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS *		5 507		5 507
TOTAL PRODUITS	1 770 000	1 880 353	106%	110 353

(*) produits exceptionnels

Les subventions d'exploitation sont inscrites au compte de résultat en fonction des accords de financement pour l'année, indépendamment du versement effectif des fonds.

Les désengagements de Levallois-Perret, Neuilly, Asnières et La Garenne-Colombes sont actés dans notre comptabilité et leur créances antérieures reprises (Ligne Autres produits).

L'objectif de financement privé pour les compenser a été atteint.

Les décrets d'applications des modalités d'affectation sur la plateforme ne sont parus qu'au 15 juillet et cette dernière n'a ré ouvert qu'au 24 août pour les employeurs (A cette date, ne nous avait été reversés seulement 43 135€)

Un délai supplémentaire jusqu'au 5 octobre leur a été ensuite octroyé pour effectuer leur choix de répartition pour être reversés fin octobre aux bénéficiaires mais finalement une 3ième phase a encore été ouverte du 16 octobre au 9 au novembre.

Le décret pour l'algorithme de la Caisse des dépôts qui devait émettre les virements finaux des fonds non affectés le 15 novembre n'est toujours pas paru mais il semble que nous n'en ne serons pas bénéficiaires.

Les bonus 2022 de l'Etat et de la Région constituent l'essentiel de l'écart budgétaire positif réel des produits en 2023 (hors reprise de provisions inscrites en Ligne Autres produits).

Le tableau ci-dessous compare le réalisé 2023 à celui de 2022 :

PRODUITS	REALISE			
	2 022	2 023	% Réalisé	ECART
SUBVENTION DRIEETS	520 000	548 700	106%	28 700
BONUS DRIEETS *	24 050	16 575		- 7 475
SUBVENTION ANCT	31 875	31 875	100%	-
SUBVENTION CRIF	609 000	637 200	105%	28 200
CRIF-BONUS *	28 166	23 599	84%	- 4 568
SUBVENTION CD 92	169 378	177 000	104%	7 622
SUBVENTION Villes	155 747	152 127	98%	- 3 620
FONDATIONS-MECENAT	5 765	9 500	165%	3 735
TAXE D'APPRENTISSAGE	203 636	210 164	103%	6 529
AUTRES PRODUITS	4	68 106	1750797%	68 102
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS *	4 267	5 507	129%	1 240
TOTAL PRODUITS	1 751 888	1 880 353	107%	128 465

(*) produits exceptionnels

Les recettes réelles (hors reprise de provisions sur créances) s'établissent à 1 824 116€.

Nos demandes complémentaires liée à l'inflation ont été accordées par la DRIEETS, la Région et le Département.

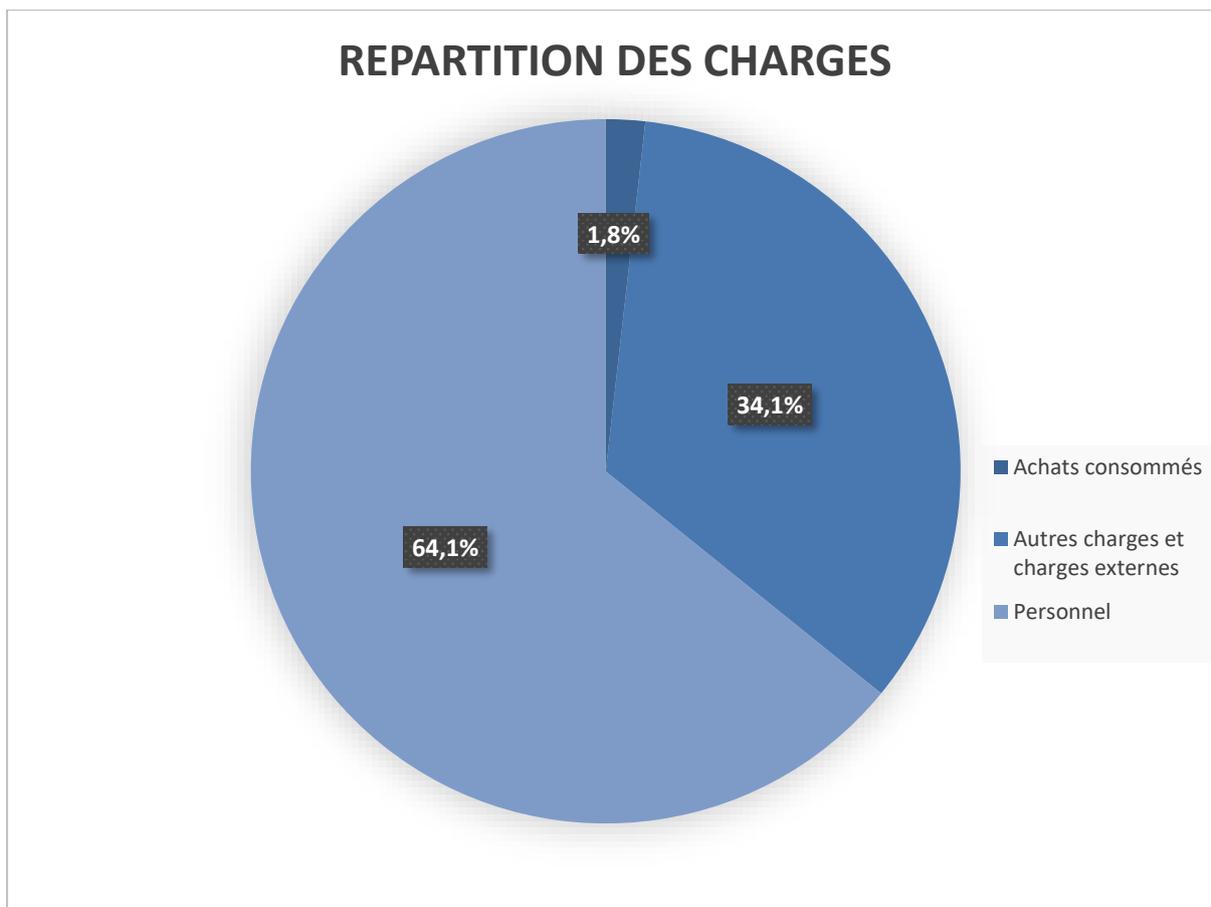
Les bonus Etat et Région sanctionnent pour la troisième année nos résultats qualitatifs bien qu'inférieurs à ceux de l'an dernier.

Deux (2) villes supplémentaires nous ont fait part de leur désengagement cette année : La Garenne-Colombes et Asnières ; cette dernière n'ayant pas réglé sa cotisation depuis 2020.

Vallée Sud, bien qu'ayant conventionné ses engagements n'a pas réglé la subvention 2022 et restent des contentieux 2021 et 2022 respectivement sur Courbevoie et Montrouge.

IV.2.2 Les charges

Le compte de résultat enregistre 1 807 348 € de charges qui se répartissent ainsi hors annulation de créances inscrites en Autres charges :



Le tableau ci-dessous compare le réalisé au budget 2023

CHARGES	2023			
	BUDGET	REALISE	% Réalisé	ECART
ACHATS	46 500	30 992	67%	- 15 508
SERVICES EXTERIEURS	416 760	432 578	104%	15 818
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	126 850	159 234	125,5%	32 383
IMPÔTS ET TAXES	67 030	64 442	96,1%	- 2 588
CHARGES DE PERSONNEL	1 107 390	1 049 577	94,8%	- 57 813
AUTRES CHARGES	5 470	64 423	1177,8%	58 953
CHARGES FINANCIERES				-
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		6 102		6 102
TOTAL CHARGES	1 770 000	1 807 348	102%	37 348

Les dépenses réelles (hors annulation de créances inscrites en Autres charges) s'établissent à 1 751 110€.

Les Achats consommés et notamment les fournitures ont fait l'objet d'une vigilance particulière.

Le budget du personnel n'a pas été consommé du fait des vacances de postes subies.

La fonction communication assurée par un prestataire extérieur a été revue à la baisse mais les vacations des intervenants extérieurs font toujours partie de notre quotidien faute de recrutement pérenne.

Ces dépenses apparaissent en services extérieurs.

- Sur le site de Clichy, 2 postes de formateur sont toujours vacants actuellement.

- Sur le site de Bagneux, 1 poste de formateur était également vacant mais n'a pas fait l'objet de prestations extérieures au vu de l'effectif d'accueil stagiaires mais nous avons dû avoir recours à une intérimaire depuis le mois de mai pour les remplacements successifs de nos secrétaires depuis fin mai et qui a fait l'objet d'un CDD en septembre.

Autres services extérieurs : La fonction communication assurée par un prestataire extérieur a été revue à la baisse.

Les dépenses de formations et séminaires pour le personnel engagées l'an dernier dans le cadre du développement des compétences liées à l'APC et à l'évolution de notre environnement, le plan de formation s'est poursuivi.

Le tableau ci-dessous compare le réalisé 2023 à celui de 2022 et corrobore les écarts mentionnés plus haut

CHARGES	REALISE			
	2 022	2 023	% Réalisé	ECART
ACHATS	54 324	30 992	57%	- 23 332
SERVICES EXTERIEURS	408 930	432 578	106%	23 648
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	173 835	159 234	92%	- 14 602
IMPÔTS ET TAXES	64 256	64 442	100%	185
CHARGES DE PERSONNEL	991 206	1 049 577	106%	58 372
AUTRES CHARGES	348	64 423	18494%	64 075
CHARGES FINANCIERES	0	0		-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0		-
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	17 535	6 102	35%	- 11 433
TOTAL CHARGES	1 710 434	1 807 347	106%	96 913

IV.2.3 Le résultat

L'excédent de cette année s'élève ainsi après amortissement et provision à 73 006€

Il est la traduction de la reconnaissance de la qualité de notre travail par les financeurs, et nous permettra de poursuivre la consolidation de nos fonds propres malgré la baisse de nos financements villes pour faire face à tous les défis qui s'annoncent.

V. La structure du bilan

Le Fonds de Roulement

HAUT DE BILAN					
ACTIF	31/12/2022	31/12/2023	PASSIF	31/12/2022	31/12/2023
	Net	Net		Net	Net
ACTIF IMMOBILISE			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles (logiciels, brevets, ...)			Fonds statutaires	100 000	100 000
Immobilisations corporelles (Travaux - mobilier - informatique)			Report à nouveau	235 060	276 514
			Résultat de l'exercice	41 454	73 006
ACTIF IMMOBILISE	0	0	TOTAL FONDS PROPRES	376 514	449 520
FONDS DE ROULEMENT EGAL			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL FONDS PROPRES MOINS			Provision pour amortissements dérogatoires		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE			Fonds dédiés	5 000	5 000
FONDS DE ROULEMENT	462 445	529 944	Provisions pour charges	80 931	75 424
			TOTAL QUASI FONDS PROPRES	85 931	80 424
			TOTAL FONDS PROPRES	462 445	529 944

Le haut du bilan traduit l'assise financière de notre association avec des Fonds Propres reconstitués, grâce aux excédents cumulés à hauteur de 529 944€ mais si nous n'avons plus d'actif net à financer nos engagements financiers sont importants pour tous nos matériels informatiques en crédit-bail.

Le Besoin en Fonds de Roulement

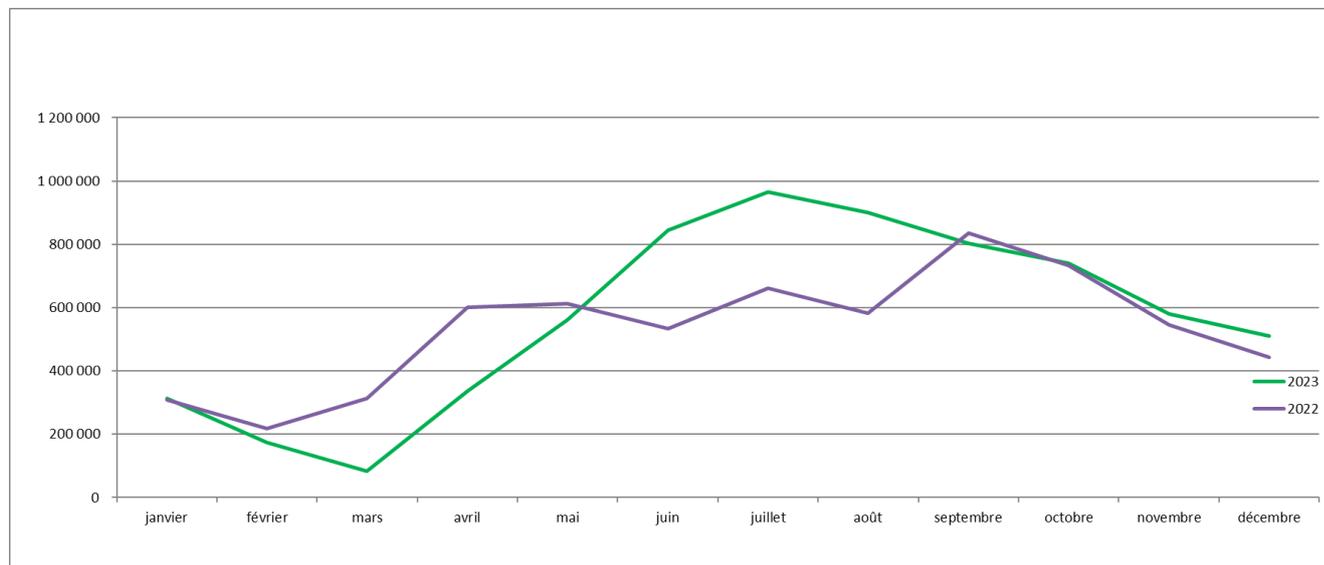
BAS DE BILAN					
ACTIF	31/12/2022	31/12/2023	PASSIF	31/12/2022	31/12/2023
	Net	Net		Net	Net
Créances de fonctionnement			Dettes de fonctionnement		
Créances sur subventions	323 192	368 301	Fournisseurs d'immobilisations		
Autres créances	14 740	23 993	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 829	118 004
			Dettes fiscales et sociales	240 222	254 588
			Autres dettes		
			TOTAL DETTES DE FONCTIONNEMENT	318 051	372 592
			BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)		
			EGAL		
			TOTAL DETTES DE FONCTIONNEMENT		
			MOINS		
			TOTAL CREANCES DE FONCTIONNEMENT		
TOTAL CREANCES DE FONCTIONNEMENT	337 932	392 294	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	19 881	19 702

Le besoin en fond de roulement reste stable.

A fin décembre, l'actif circulant est essentiellement constitué des subventions qu'il nous reste à percevoir soit 368 301 € (en hausse, du fait de l'augmentation des crédits demandés en 2023).

La Trésorerie nette

A fin décembre, l'excédent de trésorerie représente ainsi 100 jours de dépenses fonctionnelles.



VI. Perspectives

VI.1 Le budget 2024

Le budget présenté est construit sur la base des financements institutionnels obtenus en 2023 et de ceux des villes actuellement toujours engagées avec un objectif de financement privé élevé, permettant d'atteindre l'équilibre budgétaire à structure de dépenses constantes malgré des postes de dépenses en forte augmentation incompressibles.

Par prudence, une provision de 5% sur le nouveau financement à la performance de l'Etat y a été également inscrite.

VI.1.1.1 Les produits :

PRODUITS	2023			2024		ECARTS
	BUDGET	%	REALISE	BUDGET	%	BUDGETS
SUBVENTION DRIEETS	548 700	31,0%	548 700	548 700	30,5%	-
BONUS DRIEETS *			16 575			-
SUBVENTION ANCT	31 875	1,8%	31 875	31 875	1,8%	-
SUBVENTION CRIF	637 200	36,0%	637 200	637 200	35,5%	-
CRIF-BONUS *			23 599			-
SUBVENTION CD 92	177 000	10,0%	177 000	177 000	9,8%	-
SUBVENTION Villes	155 742	8,8%	152 127	141 258	7,9%	- 14 484
FONDATIONS-MECENAT	219 483	12,4%	9 500	256 401	14,3%	36 918
TAXE D'APPRENTISSAGE			210 164			
AUTRES PRODUITS			68 106			-
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS *			5 507	5 000	0,3%	5 000
TOTAL PRODUITS	1 770 000	100%	1 880 353	1 797 435	100%	27 435

Le financement des villes est inscrit au budget 2024 à hauteur des engagements réels actuels, sans augmentation pour les collectivités cotisantes.

La convention avec l'Etat est passée de 4 à 3 ans et a été signée pour les années 2023 à 2025.

Le financement à la performance annoncé sera finalement mis en place en 2024.

Il prévoit un malus de 10% du financement de base bonus inclus.

Le seuil d'équilibre pour le financement privé est fixé à **256 401 €** en évaluant le risque de perte de financement de l'Etat à 5%.

VI.1.1.2 Les charges :

CHARGES	2023			2024		ECARTS
	BUDGET	%	REALISE	BUDGET	%	BUDGETS
ACHATS	46 500	2,6%	30 992	25 400	1,4%	- 21 100
SERVICES EXTERIEURS	416 760	23,5%	432 578	413 098	23,0%	- 3 662
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	126 850	7,2%	159 234	95 420	5,3%	- 31 431
IMPÔTS ET TAXES	67 030	3,8%	64 442	70 937	3,9%	3 907
CHARGES DE PERSONNEL	1 107 390	62,6%	1 049 577	1 165 146	64,8%	57 756
AUTRES CHARGES	5 470	0,3%	64 423	0		- 5 470
CHARGES FINANCIERES						-
CHARGES EXCEPTIONNELLES						-
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			6 102	27 435	1,5%	27 435
TOTAL CHARGES	1 770 000	100%	1 807 348	1 797 435	100%	27 435

Le budget des dépenses est construit sur la base d'un effectif constant de 18 postes avec 1 poste formateur vacataire.

Le poste formateur vacant à Bagneux pourrait être gréé par un accompagnateur spécialiste des publics mineurs.

Malgré l'augmentation de nos subventions en 2023, l'impact inflation reste significatif sur 2024 et requiert le maintien d'une gestion rigoureuse.

VII. Conclusion et annexes

Le budget présenté nous semble faire montre de la responsabilité et de la volonté d'adaptation de l'association.

FINANCEMENT DES VILLES 2024

CONTRIBUTION VILLES 2019 : 169 378,00 €		BUDGET 2024
EPT	Villes	Cotisation
	Bois-Colombes	3 265,71
	Clichy	9 620,31
	Colombes	14 546,71
	Courbevoie	9 924,42
	Gennevilliers	11 000,00
	Puteaux	5 691,72
	Villeneuve-la-Garenne	4 949,24
Vallée Sud	Bagneux	
	Fontenay-aux-Roses	22 723,00
	Malakoff	
	Sceaux	2 095,02
	Le Plessis-Robinson	3 500,89
	Antony	8 295,88
	Bourg-la-Reine	2 258,48
	Châtillon	4 573,55
	Montrouge	6 101,54
POLD	Nanterre	17 447,89
	Rueil - Malmaison	9 250,16
	Suresnes	6 013,72
TOTAL		141 258,24